Cours professionnels ACD
Mode d'emploi

Document à l'usage des élèves et du corps enseignant de l'EPCL

Ces informations ne sauraient se substituer aux dispositions légales et réglementaires qui seules font foi.

Grille Horaire

Branche	1ère année	2ème année	Total
Français	120	80	200
Allemand ou Anglais (ne compte pas dans la moyenne finale)	-	80	80
Economie	40	80	120
Société	80	40	120
PCD (Pratique du commerce de détail)	40	40	80
CGB (Connaissance générale de la branche)	60		60
Total	340	320	660

Exemple de répartition

1ère année		2ème année
Jour 1	**Jour 2** (15 demi-journées de septembre à mi-janvier)	
PCD		Français
Société		Français
Société		Economie
Economie		Economie
Français	CGB	PCD
Français	CGB	Société
Français	CGB	Allemand ou Anglais
	CGB	Allemand ou Anglais

Dates des cours interentreprises

Vous êtes inscrit-e aux cours interentreprises par votre employeur.

Les dates des cours interentreprises vous seront communiquées au début de l'année scolaire.
- 4 jours de cours pendant le 2ème semestre entre février et avril
- 4 jours de cours pendant le 3ème semestre entre septembre et novembre

Vous serez convoqué-e directement par les organisateurs des cours interentreprises.

Les personnes en formation ne doivent pas subir de préjudices du fait de leur absence aux cours professionnels en raison de la fréquentation des cours interentreprises. Les écoles avisent néanmoins les maîtres d'apprentissage de l'absence des apprentis.

Elèves en situation de difficulté personnelle

Les élèves présentant des difficultés particulières à cause d'une situation personnelle ou de problèmes de santé peuvent en informer le doyen pour envisager avec lui des solutions afin de leur permettre de suivre leur formation dans les meilleures conditions possibles.

Conditions de promotion au terme de la 1ère année

La moyenne générale des notes de branche doit être égale ou supérieure à 4.

Branches	Moyenne des notes du 1er semestre S1 à 0.5	Moyenne des notes du 2ème semestre S2 à 0.5	Note de branche NB à 0.1	Coefficient de pondération
Français	S1	S2	(S1+S2)/2	1/7
Economie	S1	S2	(S1+S2)/2	1/7
Société[1] / Bureautique	S1	S2	(S1+S2)/2	1/7
PCD	S1	S2	(S1+S2)/2	2/7
CGB	S1	Pas de cours	S1	2/7
Moyenne générale			**NB / 7**	

[1] Pas de notes de société durant S1

Conditions d'obtention de l'attestation fédérale

L'obtention de l'attestation fédérale nécessite d'obtenir une note globale égale ou supérieure à 4.

La note globale est calculée en effectuant la moyenne des notes de branche, en tenant compte des coefficients doubles pour la partie professionnelle.

	Branche	Moyenne des semestres (MS)	Note de branche (NB)	Coefficient de pondération
Partie scolaire	Français[1]	(S3 + S4) / 2	(MS + E + O) / 3	1/7
	Economie[2]	(S3 + S4) / 2	(MS + E) / 2	1/7
	Société[3]	(S3 + S4) / 2	MS	1/7
Partie professionnelle	PCD[2]	(S3 + S4) / 2	(MS + E) / 2	2/7
	Travaux pratiques	Examen pratique (1/2) Appréciation de l'entreprise formatrice (1/5) Notes des cours interentreprises (1/5) Notes CGB (1er semestre) (1/10)		2/7
Note globale (moyenne générale) : NB / 7				
Langue étrangère[4]	Allemand/Anglais	(S3 + S4) / 2	(MS + O) / 2	Ne compte pas dans moyenne

Légende :

MS :	moyenne des moyennes de semestre	arrondie au demi (0.5)
NB :	note de branche	arrondie au dixième (0.1)
E :	note d'examen écrit	arrondie au demi (0.5)
O :	note d'examen oral	arrondie au demi (0.5)

[1] moyenne des moyennes des semestres 3 et 4 + note d'examen écrit + note d'examen oral, le tout divisé par 3
[2] moyenne des moyennes des semestres 3 et 4 + note d'examen écrit, le tout divisé par 2
[3] moyenne des moyennes des semestres 3 et 4
[4] Ne compte pas dans moyenne générale mais figure dans l'attestation

Plan d'accès

Ecole professionnelle commerciale de Lausanne

Site de la Vallée de la Jeunesse
Ch. de la Prairie 11 - 1007 Lausanne

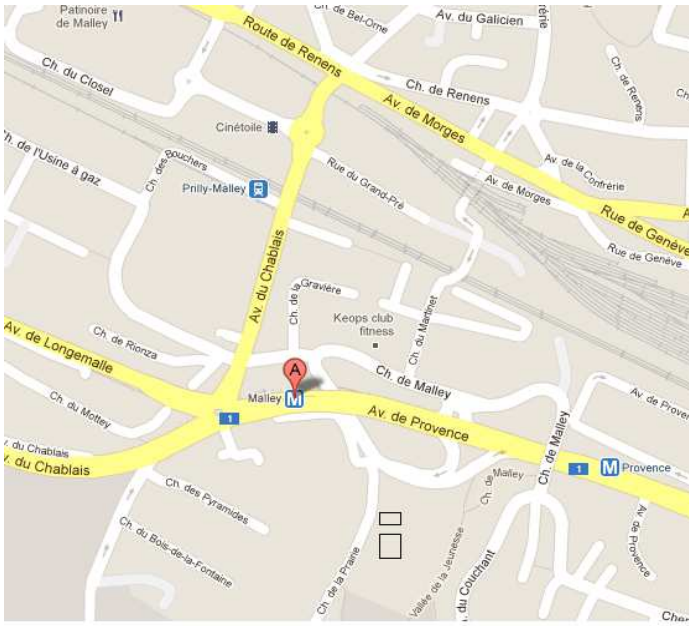

Depuis la gare de Lausanne :
- Prendre le Métro M2 qui relie la gare au centre ville (Flon)
- Prendre le Métro M1" au Flon (métro sud ouest lausannois) en direction de Renens ;
- Sortir à l'arrêt "Malley" ;
- A 100 mètres de l'arrêt, côté lac, débute le ch. de la Prairie.

Depuis la gare de Renens :
- Prendre le Métro M1 (métro sud ouest lausannois) en direction de Lausanne ;
- Sortir à l'arrêt "Malley" ;
- A 100 mètres de l'arrêt, côté lac, débute le ch. de la Prairie.

Depuis la gare de Prilly-Malley :
- Prendre l'avenue du Chablais direction giratoire de Provence (direction Lac)
- Tourner à gauche sur ch. de Malley
- Au croisement, tourner à droite sur ch. de la Prairie
- Continuer 100 m. A gauche vous trouverez les bâtiments de l'EPCL, ch. de la Prairie 11

Pour de plus amples informations, consulter le site des transports lausannois (www.t-l.ch) ou des cff (www.cff.ch)